



Maison de l'Europe de Paris

Synthèse de conférence

L'actualité de la politique européenne de développement

Le 7 février 2013 à la Maison de l'Europe de Paris

Le développement est au cœur de l'action extérieure de l'Union européenne. Cette politique vise avant tout à éradiquer la pauvreté dans le monde, dans le cadre d'un développement durable.

L'Union européenne œuvre également pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Les dirigeants mondiaux, auxquels s'est jointe l'Union européenne, se sont en effet engagés à éradiquer la pauvreté dans le cadre de huit objectifs, définis dans la déclaration du Millénaire en 2000. Ces huit objectifs doivent être réalisés d'ici 2015.

Avec la participation de **Pierre SCHAPIRA**, adjoint au Maire de Paris chargé des affaires internationales et européennes et porte-parole de Platforma (Plateforme européenne des Autorités locales et régionales pour le développement), **Jean-Jacob BICEP**, député européen (Verts/ALE), membre de la délégation à l'assemblée parlementaire paritaire ACP/UE, **Véronique De KEYSER**, députée européenne (SD, Belgique) et membre de la commission développement, **Evelyne PICHENOT**, membre du Comité Economique et Social européen (CESE) et vice présidente de la Maison de l'Europe de Paris, et **Henri ROUILLE d'ORFEUIL**, administrateur de la Fondation Nicolas Hulot.

Evélyne PICHENOT, en charge de la modération de la conférence, introduit le débat en rappelant que la politique européenne de développement sera redéfinie prochainement. Elle s'inscrit, en effet, dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui furent adoptés en 2000 à New York et qui seront débattus à nouveau en septembre 2013 à l'ONU. La Commission européenne veut apporter sa pierre. Le Parlement européen et le Conseil économique et social européen réfléchissent en commun à une amélioration des nouveaux objectifs à partir de 2015.

Pour Henri Rouillé d'Orfeuil, la politique de développement a connu sa préhistoire avec la conférence de Rio en 1992. Ce fut une manifestation fondatrice car elle a réuni 144 chefs d'Etat et de gouvernements et s'est inscrite dans la période post-guerre froide. Elle fut aussi novatrice car elle a fait le choix du développement durable, à savoir ne pas séparer l'économie du social et de l'environnemental. A Rio, les Etats ont reconnu que ces sujets devaient être traités en collaboration avec d'autres acteurs (associations, syndicats, scientifiques, peuples

indigènes, etc). Après la préhistoire, vint l'histoire avec l'adoption en 2000 sous l'égide des Nations Unies des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement à atteindre d'ici 2015. Ils servent depuis lors de feuille route aux 193 Etats membres de l'ONU qui les ont adoptés, chacun établissant un bilan statistique annuel.

L'administrateur de la Fondation Nicolas Hulot estime tout à fait positif que les Etats aient été capables de définir des objectifs communs, de s'accorder sur les



grands maux de la planète. Il regrette, cependant, leur caractère social, voire caritatif. « Les problèmes sont abordés comme des faits sociaux, sans véritablement

s'intéresser à leurs origines », explique-t-il. Une réflexion plus globale sur la paupérisation serait donc nécessaire. En outre, il est patent que les OMD ne s'appliquent en réalité qu'aux pays en développement. Les nouveaux objectifs post-2015 devraient prendre une dimension plus universelle en visant à résoudre les problèmes de la planète toute entière.

Selon Pierre Schapira, « cela fait déjà un certain temps que les collectivités locales, en France, mènent une politique de développement grâce à la coopération décentralisée. » L'adjoint au Maire de Paris ajoute qu'elles jouent aussi un rôle dans le secteur de l'eau par le biais de la loi Oudin qui a institué le prélèvement d'un centime par mètre cube sur la facture des usagers afin de financer la coopération internationale dans ce domaine. Les villes françaises récoltent ainsi 19 millions d'euros, ce qui leur offre la possibilité d'aider des villes d'Asie ou d'Afrique à améliorer en particulier l'accès à l'eau, essentiel à la qualité de vie des personnes et des familles. « Vu que ce sont les femmes qui vont chercher l'eau, en installant des bornes fontaines, on permet in fine aux filles d'aller à l'école », développe Pierre Schapira.

Evelyne PICHENOT confirme que l'accès à l'eau constitue un exemple très intéressant de l'utilité des financements innovants.

La députée européenne Véronique De Keyser rappelle que la moitié de l'aide mondiale au développement provient d'Europe, assurée à la fois par l'UE et par ses Etats membres. L'impact de la conjoncture économique sur la politique européenne de développement a donc des conséquences pour les pays bénéficiaires qui souffrent eux-aussi de la crise et font face à de graves problèmes environnementaux. D'autant plus que la part de l'UE, qui ne représente que 6 % maximum de son budget, va se réduire d'au moins 15 % suite aux décisions prises les 7 et 8 février 2013 par le Conseil européen sur le prochain cadre financier pluriannuel. Pour la première fois, le budget européen serait moins élevé que les années précédentes. Du côté des Etats membres la tendance est la même. Un accord prévoyait qu'ils affectent 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement. Seuls le Luxembourg, le Danemark et la Suède ont respecté leurs engagements. En raison de la crise, tous les pays sont en train de couper dans ces dépenses. La Belgique les a notamment réduites de moitié. Elles semblent compressibles à l'évidence pour celui qui donne, mais elles sont vitales pour celui qui reçoit. L'eurodéputée belge considère que les Européens doivent donc faire mieux avec moins, en veillant que cette aide va bien là où elle devrait aller et qu'elle produit un effet démultiplicateur.

Au cours de la période à venir, l'UE ne pourra pas investir massivement et de manière directe dans le développement. Véronique De Keyser pense que nous devons utiliser nos partenariats économiques et commerciaux. Les pressions économiques, commerciales, politiques peuvent permettre de convaincre un gouvernement d'utiliser l'aide au développement véritablement au service de ses citoyens. Il faut donc que le commerce, les relations extérieures et le développement aient des objectifs convergents. Si on fait jouer ces trois volets en même temps, peut-être qu'avec un peu moins d'argent, mais plus de volonté politique, on pourra être plus efficace.

Pour Jean-Jacob Bicep, les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) s'interrogent sur l'efficacité et sur la nature des aides publiques. En effet, la Commission européenne qui a négocié l'accord de partenariat avec les petits pays insulaires des Caraïbes s'est comportée comme si elle négociait avec la Chine. Les ACP se demandent, du coup, s'ils seront en mesure d'exporter assez pour contribuer au développement de leur pays à partir du moment où ils auront levé leurs barrières douanières. Certains d'entre eux préfèrent ne pas s'y soumettre et payer une amende. « Il faut s'interroger sur la nature et les termes des contrats



qu'on passe avec ces pays. Il ne faut pas leur imposer un modèle économique », estime l'eurodéputé Vert. Il souligne en outre que la fraude fiscale dans ces pays est équivalente à trois fois le montant de l'aide qu'ils perçoivent. « Il faut faire en sorte que ces pays parviennent à récupérer cet argent pour le réinjecter dans leur économie », poursuit-il.

En réponse aux questions du public, Véronique De Keyser précise que certains instruments de la politique de développement relèvent de la procédure de codécision, c'est-à-dire que le Parlement européen jouit d'autant de pouvoir dans ce domaine que le Conseil des ministres des Etats membres. C'est le cas, depuis le traité de Lisbonne, pour les accords commerciaux. Or, ces accords permettent de faire avancer les critères sociaux et environnementaux

pour aller vers plus de justice sociale. En outre, le budget européen est voté par le Parlement européen qui peut décider d'une stratégie, d'un budget, même s'il ne peut contrôler l'attribution précise des sommes et l'efficacité du micromanagement (1).

Il faut également reconnaître que certains pays (Chine, Thaïlande, Brésil...) s'en sont sortis sans aucune aide. En définitive, l'efficacité de l'aide dépend de la dynamique qui se crée entre l'aide et la région. Toutefois, on peut douter que la coopération commerciale de la Chine et de l'Afrique soit exempte de corruption.

Jean-Jacob Bicep pense, à ce propos, qu'il faut regarder quelles méthodes ont été utilisées par les pays qui s'en sont sortis sans aide. Le régime chinois, par exemple, s'avère destructeur pour la politique sociale et pour l'environnement. Il n'est pas toujours évident de lutter contre les mécanismes qui mènent à la corruption. Quand l'Europe a voulu aider à la reconstruction de l'Irak, Bruxelles s'est interrogé sur le canal à utiliser. L'UE veut responsabiliser et renforcer les gouvernements, dès lors elle choisit toujours de

passer par leur intermédiaire. Des ONG irakiennes souhaitent au contraire percevoir directement l'argent pour le redistribuer à la source. Or, en faisant cela, on n'aide pas un Etat encore fragile à se reconstruire. Véronique De Keyser considère qu'on n'a pas encore trouvé la bonne solution. C'est un sujet permanent d'interrogation pour l'UE.

Compte-rendu rédigé par Bérengère Faveaux

(1) style de management où le manager observe ou contrôle étroitement le travail de ses subordonnés ou employés.



Retrouvez la Maison de l'Europe de Paris sur Internet via notre site :
www.paris-europe.eu

MAIRIE DE PARIS



 **île de France**

35-37, rue des Francs-Bourgeois F-75004 Paris
Métro : Saint-Paul / Autobus : 29 - 69 - 76 - 96
Tél : +33 (0)1 44 61 85 85 Fax : +33 (0)1 44 61 85 95
www.paris-europe.eu /
maison-europe@paris-europe.eu